

3.6

SOUTIEN DIRECT À LA MANCHE EN MAJEURE PAR LE RÉPONDANT

Cette convention est rendue possible grâce à l'espace libéré par la *CONVENTION 3.5* qui a été explicitée au Thème précédent. Le fait qu'il est désormais nécessaire pour le répondant de déclarer d'abord une *nouvelle couleur au niveau 2* avant de donner un soutien au moins troisième associé à un pointage maximum a eu comme conséquence de libérer complètement l'emploi "naturel" du soutien direct au niveau 4 en majeure. Il devient ainsi possible d'attribuer une signification différente et spécifique à ce contexte d'enchères dans le but d'améliorer le potentiel descriptif du répondant fitté.

En clair, le répondant qui annonce un soutien direct au niveau 4 en majeure ne détient pas un soutien troisième combiné à un pointage maximum mais bien une main spécifique dont les exigences ont été statuées artificiellement.

Il n'est pas question non plus d'y attribuer le sens forcing (même si ce n'est pas en soi une mauvaise idée) car une telle option ne permet pas au répondant d'annoncer une nouvelle couleur ni à l'ouvreur d'utiliser éventuellement l'invitation au chelem en mode Contrôle. Il vaut donc mieux s'en tenir exclusivement au contexte de soutien à saut au niveau 3 pour décrire un SOUTIEN FORCING.

Sans prétendre qu'il s'agit d'une trouvaille, appliquons-y la *recette* habituellement reconnue tout en respectant la logique et le gros bon sens.

Au départ, cette convention est relativement simple et bien acceptée. Cependant, l'intérêt qu'il faut lui porter consiste principalement à prendre conscience qu'il faut **s'abstenir de surutiliser cette espace devenu disponible**; en effet, il va sans dire qu'on se sert très souvent de cette enchère comme un *fourre-tout*.

Le plus important, c'est qu'il faut bien s'entendre sur la nature exacte du contexte de cette convention afin d'éviter toute confusion avec un véritable fit direct et naturel à la manche en majeure par le répondant. En effet, il est de mise de gager directement la manche quand il y a présence d'une compétition des enchères surtout pour l'équipe défensive mais aussi, dans certaines conditions, pour l'équipe offensive.

Voyons d'abord le contexte de cette convention que l'on peut aussi appeler **BARRAGE DU RÉPONDANT**.

Ex. 3.6:1 Il y a contexte de soutien *artificiel* à la manche ou

BARRAGE DU RÉPONDANT.

	1	2	3	4
a)	1 Co	Passe	4 Co	...
b)	Passe 4 Pi	Passe ...	Passe ...	1 Pi ...
c)	1 Co	1 Pi ^{vuln.}	4 Co	...
d)	1 Pi	Contre ^{vuln.}	4 Pi	...
e)	Passe 2 Tr ^{vuln.}	Passe 4 Co	Passe ...	1 Co

Les deux premiers exemples montrent un contexte pouvant être reconnu sans ambiguïté dû à l'absence de toute **annonce** de la part des adversaires, ce qui exclut *Passe* bien entendu. Vous devez aussi remarquer que le répondant peut déclarer ***Passe*** en entrée de jeu et redéclarer un *barrage* au **deuxième** tour.

3.6 Soutien direct à la manche en majeure par le répondant

Les trois autres exemples montrent qu'un obstruction ne dépassant pas le niveau 2 n'entrave pas la convention si les opposants sont **VULNÉRABLES**. Cela créerait une inutile confusion sans améliorer la compétitivité si l'on acceptait un niveau plus élevé d'obstruction pour le **BARRAGE DU RÉPONDANT** qui somme toute n'est pas d'un intérêt vital.

C'est pour une raison de rentabilité qu'il faut limiter l'emploi en compétition active de cette convention. Ainsi, quand on ouvre les enchères au niveau 1 en majeure et que le premier défenseur fait une surenchère d'ouverture ne dépassant pas le niveau 2, le répondant a la droit de faire un *soutien-barrage à la manche* **seulement si les adversaires sont vulnérables**. En fait, il est justifié d'essayer de prendre de court les défenseurs vu qu'ils sont plus intéressés de réussir une manche et qu'un échec limité de notre part ne compensent la marque perdue.

Par conséquent, il est interdit de faire un *soutien-barrage à la manche* aussitôt qu'il y a compétition d'enchères par des adversaires non vulnérables. Ce qui signifie que le répondant peut alors, en compétition contre de tels adversaires, déclarer directement un fit la manche avec une main maximale.

PRINCIPE 3.6:1 LE CONTEXTE DU BARRAGE DU RÉPONDANT

Il y a contexte de SOUTIEN-BARRAGE À LA MANCHE OU BARRAGE DU RÉPONDANT lorsqu'il y a :

- **soutien directement au niveau 4 après ouverture à la *Majeure cinquième*, donc à 1 COEUR ou à 1 PIQUE,**
- **et qu'il y a absence de compétition des enchères ou si l'obstruction par le premier défenseur n'excède pas le niveau 2 et que son équipe est vulnérable.**
- **le répondant peut avoir *Passé en entrée de jeu* mais la convention ne peut être employée qu'au premier ou au deuxième tour d'enchères.**

Le surnom de cette convention en décrit bien la finalité. Il faut effectivement considérer cette enchère comme un *barrage* et lui accorder les mêmes qualités et défauts. Ainsi, il devient fortement recommandable de maîtriser l'art des *BARRAGES* tel qu'enseigné au **Thème 1.9**. En un mot, cette convention sert à décrire une *main faible* qui aurait peu de chance d'être annoncée sans l'emploi de cette artifice.

Pour mieux circonscrire le contexte autorisant cette convention, il est bon de regarder quelques situations courantes d'enchères où il faut éviter de d'identifier un contexte de barrage du répondant. En effet, une utilisation inappropriée ou tout simplement excessive de cette convention causera soit de la confusion dans les communications ou réduira l'emploi de descriptions régulières plus judicieuses.

C'est pourquoi le **Principe 3.6:1** autorise l'emploi pour le répondant d'un fit naturel au niveau 4 avec une main maximale dans certaines conditions — soit une obstruction au niveau 3 ou des adversaires non vulnérables qui compétitionnent —.

Ex 3.6:2 Tous ces fits déclarent réellement la manche avec une main maximale et un soutien au moins troisième

	1	2	3	4
a)	1 Co	2 Tr ^{non vuln.}	4 Co	...
b)	Passe	1 Pi	2 Ca ^{non vuln.}	4 Pi
c)	1 Co	1 Pi	Passe	4 Pi
d)	Passe	1 Pi	3 Co ^{vuln.}	4 Pi

L'exemple c) n'est pas une erreur, il s'agit de l'équipe en **défensive d'enchères**. Le langage défensif est plus direct et moins conventionnel; les bases de ce langage constituent le **Thème 2.6**. Donc, ne pas oublier que la *CONVENTION 3.6* s'applique exclusivement à l'équipe OFFENSIVE.

3.6 Soutien direct à la manche en majeure par le répondant

En **d**), le premier défenseur a déclaré une *main faible* en effectuant une surenchère d'ouverture à saut au niveau 2. Même si le pointage affirmé est moindre que pour une surenchère d'ouverture Standard (sans saut), cela constitue une obstruction trop élevée qui invalide le contexte pour la *CONVENTION 3.6*. Le répondant donne donc bien un fit à la manche avec une main maximale dont le pointage peut être à potentiel mixte ou strictement offensif mais il se situe obligatoirement entre 13 et 16 HL ou PP.

Après avoir circonscrit la zone d'action du *BARRAGE DU RÉPONDANT*, il faut, comme pour toute autre convention, établir un *modus operandi* efficace pour augmenter la précision dans les communications. Il importe donc d'associer une **description spécifique** à ce contexte si l'on veut augmenter le potentiel descriptif des communications, sinon ce sera *bonnet blanc et blanc bonnet* avec en plus moins d'espace pour communiquer.

PRINCIPE 3.6:2 EXIGENCES DU SOUTIEN DIRECT À LA MANCHE

Le répondant qui fait *BARRAGE* au niveau 4 en annonçant un soutien à la majeure affirme la possession :

- **d'un soutien au moins cinquième pour la majeure d'ouverture,**
- **3 à 7 PH non perdants (main faible à minimale inférieure),**
- **et une distribution très débalancée (main strictement offensive).**

COROLLAIRE: En présence d'obstruction au niveau 3 ou de surenchère par un défenseur non vulnérable, le répondant déclare directement son soutien au niveau permis par la réévaluation de la main.

En présence d'une main peu offensive (MAIN PEU DISTRIBUTIVE OU BALANCÉE), le répondant peut déclarer un *APPUI FORT* via la convention *fit après une nouvelle couleur au niveau 1* si le contexte et les exigences sont présentes; sinon le fit est donné au niveau LE PLUS ÉCONOMIQUE (ce qui peut inclure *Passe*).

On se doit de constater qu'il y a une place pour cette convention, à condition qu'elle demeure à sa place. Comme tout *barrage*, il s'agit d'une arme à deux tranchants qu'il faut utiliser à bon escient et, surtout, qui ne doit pas servir de prétexte pour se soustraire à la rigueur des communications du bridge.

Allons directement à la SECTION PRATIQUE afin de mettre, cette convention relativement simple, en perspective avec les autres règles et conventions qui sont adjacentes à son domaine.

SECTION PRATIQUE 3.6

Ex. 3.6:3 Quelle sera l'enchère du joueur en quatrième position dans les trois situations suivantes avec chacune des mains présentées ?

	1	2	3	4
a)	Passe	1 Co	Passe	?
b)	Passe	1 Co	Contre ^{vuln.}	?
c)	1 Tr	1 Co	2 Tr	?

:3.1	A 9 4 V 8 4 2 R 9 7 3 D 4	:3.2	A 9 8 4 V 8 4 2 R D 9 3 8	:3.3	A 9 8 4 3 V 9 8 4 3 2 --- 8 4	:3.4	A D 8 4 V 8 4 2 R D 9 D 9
-------------	------------------------------------	-------------	------------------------------------	-------------	--	-------------	------------------------------------

RÉPONSES :

:3.1 Il y a un soutien quatrième assurant un fit à 9 cartes en majeure et 10 points HL valant 9 PP sûrs.

- a) L'espace au niveau 1 est disponible et il y a un soutien quatrième à la limite de la banalité. Il faut d'abord annoncer une *nouvelle couleur au niveau 1* pour signaler un *APPUI FORT*, donc **1 SA**; ce qui sera suivi, au deuxième tour, par l'enchère **2 Coeurs**.

- b) Le Contre d'appel des adversaires ne relaxe pas la convention *FIT APRÈS UNE NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 1* parce qu'aucune couleur n'est affirmée et qu'il n'y a aucune interférence. Le répondant peut et doit, malgré qu'il y a surenchère d'ouverture par Contre d'appel, répondre **1 SA** en vue de redéclarer à **2 Coeurs**. La *CONVENTION 3.4* a l'avantage de faire connaître le jeu du deuxième défenseur. Il faut cesser de croire qu'il est dangereux de laisser parler les opposants.
- c) Dans cette situation, vous êtes en position de défensive d'enchères. Le soutien doit alors être annoncé **directement** car le contexte oblige à recupérer le tempo perdu. Étant donné que cette main équivalait à un *appui fort*, faut-il déclarer au niveau 3 pour le faire savoir au défenseur-ouvreur ? Eh bien ! Oui, l'intervention du répondant a créé un **contexte compétitif forcé** (V. Pr. 2.6.2:3 et le **Tableau 2.6.2**). Donc l'annonce d'un soutien sans saut *forcé* exige une considération prudente au plan du pointage. Cependant, il faut bien réévaluer la main, ce qui donne, ici, 8 PH non perdants et 1 point popur le 9^{ième} atout; pour un total de 9 PP. Ainsi, il faut malgré d'abord affirmer **2 Coeurs** et éventuellement 3 COEURS si les adversaires surenchèrissent à 3 Trèfles.
- 3:2** Le soutien est encore quatrième et à la limite de la validité; le pointage est de 10 HL se traduisant par 13 à 14 PP suivant que l'on accorde 2 ou 3 points au singleton étant donné le soutien quatrième un peu faible.
- a) Le répondant doit utiliser l'annonce d'une *nouvelle couleur au niveau 1*, donc **1 Pique**, pour redéclarer une *LIMITE SUPÉRIEURE*, soit **3 Coeurs**.
- b) Le Contre d'appel ne cause évidemment aucune interférence et il est inutile de craindre les communications adverses; le répondant annonce **1 Pique** au premier tour. Le répondant peut être certain que l'ouvreur ne laissera pas *mourir les enchères* car cette enchère conserve encore sa **basse résolution**. Ainsi, il sera possible pour le répondant de déclarer une *LIMITE SUPÉRIEURE* à Coeur au tour suivant.
- c) Le défenseur-répondant répond directement à **4 Coeurs**. Il ne peut être aucunement question que le défenseur-ouvreur se méprenne avec le *barrage du répondant* tout simplement parce **vous n'êtes pas le répondant** mais bien le défenseur-répondant.

- 3:3** Le soutien est sixième et il y a 5 PH et 3 HL, une réévaluation complète accorde 11 PP au premier tour des enchères.
- a) Le répondant peut *mais n'est pas obligé* d'employer la convention *SOUTIEN DIRECT À LA MANCHE EN MAJEURE*. Comme il est relativement risqué de déclarer un *barrage du répondant*, il faut toujours considérer cette option en fonction du contexte. Par exemple, dans ce cas-ci, les deux défenseurs ont déclaré *Passé* et il devient alors peu logique de faire un *barrage* ! Il est plus descriptif d'utiliser la *CONVENTION 3.4* pour signifier un fit après une *nouvelle couleur au niveau 1* qui pourra être soit un *APPUI FORT* ou une *LIMITE SUPÉRIEURE* tout dépendant de la redéclaration de l'ouvreur. Le répondant annonce donc **1 Pique** au premier tour et **2 ou 3 Coeurs** au deuxième tour. Les chances de réussite du contrat seront meilleures qu'un contrat précipité dans le cas où l'ouvreur détiendrait une main valant le strict minimum de 13 HL. Sans compter que le soutien *indirect* a l'avantage d'optimiser l'espace permettant ainsi une recherche de chelem plus efficace dans l'éventualité où l'ouvreur posséderait une main maximale.
- b) Cette fois, le premier défenseur (celui juste après l'ouvreur) a annoncé un Contre d'appel. Il serait possible de déclarer 1 **Pique** en vue de donner le soutien au niveau 3 au tour suivant. Cependant, il y a trois raisons pour choisir d'annoncer directement au niveau 4. D'abord, l'équipe défensive est vulnérable et peut donc retirer de bons bénéfices d'un contrat de manche ou de chelem. Et, par la logique du hasard, lorsque l'on découvre que son équipe détient un excellent fit avec une distribution très débalancée il est très fréquent que l'équipe adverse ait un jeu similaire et que les enchères deviennent alors très compétitives. Ajoutez le fait que l'ouvreur a moins de chance de posséder une main maximale quand il y a eu une surenchère et le fait qu'annoncer une nouvelle couleur peut orienter la défensive des enchères. L'enchère la plus prometteuse est probablement un *soutien-barrage à la manche*, soit **4 Coeurs**. Vous n'êtes pas obligé d'employer le *BARRAGE DU RÉPONDANT*; dans le cas présent, il faut annoncer la réponse 1 **Pique** suivie d'un soutien amélioré au niveau 2 ou 3 selon les enchères.
- c) Évidemment, la *CONVENTION 3.6* ne s'applique pas dans le contexte d'une défensive d'enchères —tout comme la déclaration d'un soutien donné *indirectement* après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 2—. La seule réponse possible est **3 Coeurs**, au premier tour. Incidemment, s'il arrivait

que le défenseur-ouvreur déclare un Contre pour la pénalité suite à une surenchère à 4 Trèfles de l'ouvreur, le défenseur-répondant devrait évidemment lever ce Contre en redéclarant à 4 COEURS.

Il faut toujours se rappeler qu'en **défensive d'enchères**, la déclaration d'un SOUTIEN NATUREL (simple ou à saut, *libre* ou *forcée*) signifie un potentiel de jeu bien réel mais pouvant être **mixte** ou uniquement **offensif**. C'est la suite des enchères qui permet d'apporter des précisions sur ce point. *On peut résumer ceci en disant que le DÉFENSEUR-RÉPONDANT qui redéclare un **resoutien** affirme un potentiel offensif tandis qu'un Passe ou un Contre de pénalisation signale un potentiel à la fois offensif et défensif.*

Cette notion sera évidemment revue lors de l'étude des **CONTRE** au **Chapitre 4**. Le point à retenir est le suivant, il ne faut pas anticiper le contrat final, c'est-à-dire qu'il faut viser à **communiquer** rationnellement d'égal à égal sans craindre les enchères adverses et non chercher à deviner l'enchère qui va terminer les communications.

- :3.4** Il y a un soutien quatrième dont la validité est à la limite, 14 HL valant 9 PP sûrs avec trois Dames dont une seule est à demie perdante.
- a) Ce serait une grossière erreur de décrire comme *main faible* ce genre de main *mal construite* tout simplement parce que le contexte du barrage du répondant est présent. Cette main est affaiblie par les nombreux points perdants, mais elle n'est pas faible pour autant; il y a 14 points HL, son potentiel est **MIXTE**. Déclarer, ici, directement 4 COEURS affirmerait catégoriquement que ce n'est pas une main maximale mais plutôt une main faible en point d'Honneur. Ce serait une demi-vérité et un demi-mensonge. Pour trancher, il faut réévaluer la main; ces 14 HL valent 12 PP en considérant 1 point par Dame demi-perdante. Le soutien direct au niveau 3, ou *LIMITE INFÉRIEURE*, est l'enchère la plus descriptive (fit à trois cartes et main intermédiaire plus ou moins offensive).
 - b) Le même raisonnement s'applique; le grand nombre de points possédés encourage même à laisser parler les adversaires. Étant donné que les opposants risquent de posséder un fit, il est plus perspicace de ne pas couper les communications (en faisant un *barrage*) aussi bien pour sa

propre équipe que l'équipe adverse. En effet, la *CONVENTION 3.4* échange beaucoup plus d'information pour l'équipe offensive et permet aux défenseurs de dévoiler leur jeu ! Cela peut paraître surprenant mais, lorsque l'on possède un système de langage structuré, le fait de laisser parler les adversaires permet d'améliorer le potentiel descriptif de **ses** propre enchères (*nouvelle couleur, potentiel compétitif, vrai Double fit...*). Donc, il sera probablement plus rentable d'annoncer d'abord **1 Pique** dans le but de redéclarer à **2 Coeurs** pour signifier un *APPUI FORT* (n'oubliez pas qu'un Contre d'appel n'invalide pas la *CONVENTION 3.4*). Par la suite, l'équipe offensive sera apte à déterminer le contrat optimum.

- c) Cet exemple présentant une situation d'enchères courante d'apparence banale montre bien que le **langage défensif** est aussi un système de communication de grande précision. Ici, même s'il n'y a que 9 PP sûrs, il faut annoncer le soutien au niveau 3, donc **3 Coeurs** pour éviter que le défenseur-ouvreur ne sous-estime la main du défenseur-répondant. En effet, un soutien sans saut (au niveau 2) dans ce contexte serait qualifiée de *FORCÉ* (V. **Tableau 2.6:2**); cela impliquerait une résolution d'enchère élevée. Donc, un soutien à 2 Coeurs refléterait un sens descriptif de *contenant plein*, d'où un sens directionnel du type *aller-simple*. Par contre, un soutien à saut au niveau 3 prend un sens descriptif moins complet, (la résolution de l'enchère est plus basse dans un contexte compétitif sans contrainte) ce qui laisse sous-entendre que **les enchères ne doivent pas s'arrêter sans raison**. Ainsi, il devient possible pour le défenseur ayant fait une enchère à basse résolution de compléter éventuellement la description de sa main aussi bien pour faire connaître un jeu offensif en acceptant, par exemple, une invitation à la manche ou à un chelem que pour préciser un potentiel de mixte ou défensif en déclarant *Passe* sur un Contre compétitif du défenseur-ouvreur ou directement Contre pour la pénalité si les opposants tentent de voler le contrat.